

**COMMUNE D'AVIRON**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2019**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

Sous la présidence de M. FOLLIN, Maire, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie d'Aviron le vendredi 22 novembre 2019 à 18 h 30.

**Etaient présents :**

Mesdames BODIN, BERTIN, LOUVEL, HELOUIN, JACQUES (jusqu'à 19 h 42)

Messieurs FOLLIN, LAGREE, M'BAREK, CLEMENT, LE BOULCH

**Absents excusés :**

Messieurs BEHAR, ZABIVOROTA et MONTAIGNE

**Pouvoirs :**

M. ZABIVOROTA a donné pouvoir à Mme BERTIN

M. MONTAIGNE a donné pouvoir à Mme LOUVEL

**A été nommée secrétaire de séance : Mme Annick HELOUIN**

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente.

La séance est ouverte à 18 h 32 en présence de deux représentants de la société ENEDIS.

M. le Maire rappelle, aux personnes présentes dans le public, les règles de déroulement d'une séance de conseil municipal puis il annonce l'objet de la séance: l'enfouissement d'une ligne électrique destinée au renforcement électrique de la commune de Gravigny et qui impacte la commune d'Aviron.

Cette ligne emprunte le tracé suivant : La voie romaine – le Chemin du Bois de Rotrou – la rue de Sacquenville – la rue des Violettes – le Chemin des Marnes et la propriété de M. Dubos pour ensuite rejoindre la route qui descend à Gravigny.

Mme BERTIN relate ensuite les événements de la semaine passée : Le jeudi 14 novembre, les habitants des Houx Verts ont découvert que des travaux allaient être réalisés à proximité de leurs habitations et ont décidé de créer un collectif.

Lundi 18 novembre à 19 h 30 une réunion s'est tenue à la mairie avec le collectif.

Mercredi 20 novembre à 11 h 00, les représentants de la société ENEDIS ont été reçus à la mairie

M. le Maire donne ensuite la parole à M. Alexandre DENOYER, Directeur Territorial Normandie d'ENEDIS et à Mme Céline FIGUEIREDO, interlocutrice d'ENEDIS pour la commune d'Aviron.

M. DENOYER explique qu'il n'a pas souhaité qu'une réunion publique soit organisée par crainte d'amplifier les inquiétudes et d'engendrer des débats houleux.

Il présente les différents types de tension des lignes électriques (THT (Très Haute Tension), HTB (Haute Tension de classe B) HTA (Moyenne Tension)°).

La Moyenne Tension (HTA) représente 45 000 km de réseau en Normandie.

La ligne en question fait partie des réseaux créés. Le tracé prévu est commuté sur 7 km (entre le poste source situé à Gauville la Campagne et Gravigny)

L'objectif est de renforcer la commune de Gravigny afin de garantir une bonne qualité de distribution de l'électricité.

La procédure est prévue par un schéma directeur. L'étude a été confiée à la société TOPO ETUDE qui élabore un tracé.

Mme BERTIN demande si les habitants doivent en être informés.

M. DENOYER répond par la négative. Une enquête publique est uniquement prévue pour les lignes gérées par RTE.

Il précise qu'en général, il privilégie un passage par le domaine public et par le tracé le plus court.

En effet, lorsqu'il faut passer sur le domaine privé, cela engendre des difficultés en cas de panne et cela coûte plus cher, car il faut indemniser les propriétaires.

Par ailleurs, il indique que les câbles sont composés de 3 fils (un par phase) et qu'ils sont entourés d'une protection destinée à stopper le champ magnétique

M. CLEMENT demande s'il est possible de mesurer le champ magnétique diffusé.

M. DENOYER répond favorablement. Les coordonnées de RTE seront communiquées à M. le Maire afin qu'il sollicite la réalisation de ces mesures.

Mme LOUVEL indique qu'un enfant de 6 ans atteint de leucémie habite à proximité du tracé prévu.

M. DENOYER comprend mieux la réaction du collectif et se dit prêt à recevoir la famille pour les rassurer.

En conclusion, il est prévu :

- La réalisation de mesures
- Le mercredi 27 novembre, 3 groupes d'une douzaine de personnes seront reçus à la mairie par la société ENEDIS. Les personnes concernées par le tracé ont reçu un courrier afin de les inviter à s'inscrire dans le créneau horaire qui leur convient.

Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 00.



Le Maire,

Jean-Pierre FOLLIN